

à usage militaire ou répressif. Le Sous-comité a l'intention de demander l'appui de toutes les parties intéressées afin de trouver les façons les plus efficaces et les plus réalistes d'augmenter l'ouverture du gouvernement en ce qui a trait aux droits de la personne dans la politique étrangère.

### C. Comptes à rendre

Outre un meilleur accès à l'information sur les plans et les activités du gouvernement qui concernent les droits de la personne, les témoins et les parlementaires ont souligné la nécessité d'une meilleure reddition de comptes, y compris d'une forme quelconque d'examen régulier par le Sous-comité de la façon dont les politiques pertinentes sont appliquées dans l'administration et sur la scène internationale. Encore une fois, cette opinion très répandue a été exprimée relativement à chacun des points de l'étude.

Les membres du Parlement et les Canadiens en général ne peuvent vraiment participer, de concert avec le gouvernement, à la promotion des droits de la personne sur la scène internationale que s'ils possèdent des renseignements sûrs et opportuns. Les témoins entendus au cours des audiences ont appuyé presque unanimement l'idée de vérifier de façon régulière que toutes les activités que nous exerçons à l'étranger respectent nos principes quant aux droits de la personne. Il convient que la forme, la fréquence et l'ampleur de tels examens soient étudiées dans le cadre des délibérations du Comité, et nous avons l'intention de nous y consacrer avec soin.

## 6. NOTRE PLAN D'ACTION

Les parlementaires ont longtemps ouvert la marche pour ce qui est de trouver des moyens novateurs pour le Canada de promouvoir les droits de la personne à l'échelle internationale. Nous entendons faire fond sur cette tradition d'initiative afin d'étudier comment certains instruments de politique étrangère, soit l'aide au développement et l'assistance commerciale et financière, pourraient contribuer plus pleinement et plus systématiquement à la promotion des droits de la personne dans le monde. Le Sous-comité des droits de la personne au niveau international entend jouer à la fois un rôle de surveillance et un rôle proactif afin que le Canada continue d'occuper sa position de chef de file à cet égard.

Au cours du dernier semestre de 1990, le Sous-comité a l'intention d'inviter des témoins venant d'organisations non gouvernementales (y compris des organisations qui représentent des Canadiens originaires de pays d'où émigrent des réfugiés), de facultés d'université et de ministères. Des séries d'audiences auront lieu, chacune portant sur les